

**AVENANT N°7 MODIFIANT L'ART 35 de la
CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA CONFISERIE,
CHOCOLATERIE ET BISCUITERIE (DETAILLANTS ET
DETAILLANTS-FABRICANTS)**

Préambule

Les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés des détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie et biscuiterie ont souhaité améliorer, en matière d'absences rémunérées exceptionnelles, l'article n° 35 de leur Convention Collective, selon les dispositions ci-après.

ARTICLE 35 – ABSENCES RÉMUNÉRÉES EXCEPTIONNELLES

Tout employé aura droit, sur justification, aux autorisations d'absence payées exceptionnelles pour circonstances de famille prévues ci-dessous :

- naissance d'un enfant ou adoption : 3 jours ouvrables, à prendre dans les 15 jours qui suivent la naissance ou l'adoption ;
- mariage du salarié : 1 semaine calendaire ;
- mariage d'un enfant : **2 jours ouvrables** ;
- décès du conjoint ou d'un enfant : **3 jours ouvrables** ;
- décès du père ou de la mère : 2 jours ouvrables ;
- décès d'un frère, d'une sœur, du beau-père, de la belle-mère : 1 jour ouvrable.

Les parties signataires conviennent de demander au Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, l'extension du présent avenant.

Fait à Paris, le 30 mai 2002

Organisation patronale :

Confédération Nationale des Détaillants, détaillants-fabricants et artisans de la Confiserie, Chocolaterie, Biscuiterie, 103, rue Lafayette, 75481 PARIS Cedex 10.

Syndicats de salariés :

Fédération Générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et allumettes, des secteurs connexes (FGTA) FO, 7, Passage Tenaille, 75680 Paris Cedex 14 ;

Fédération CSFV Commerce – Services – Force de Vente, CFTC, 197, rue du Faubourg Saint Martin, 75010 PARIS ;

Fédération Nationale du personnel d'encadrement des industries et commerces agroalimentaires FNCA-CGC, 59/63, rue du Rocher, 75008 PARIS ;

Fédération des Services CFDT, 14, rue Scandicci, 93508 PANTIN CEDEX ;

Fédération Nationale agroalimentaire et forestière (FNAF) CGT, 263, rue de Paris, Case 428, 93514 MONTREUIL Cedex .